



Waremmes, le 26 juin 2017

<p style="text-align: center;">Commission Locale de développement Rural Compte rendu de la réunion sur le retour des GT Projets 22 juin 2017</p>

Membres de la CLDR :

Présents : 24 personnes : Valérie BLERET, Michel BOLLINGER, Bruno CILENTO, Françoise COLLARD, Patrick de CHANGY, François DEBEHOGNE, Marie DELANGEN, Murielle DELCOURT, Marie-Odile DESSY, Béatrice DUSART, Hélène FERON, Valérie FRIPPIAT, Bernard LAKAYE, Louis LAMBERT, Bénédicte MARLIER, Corinne MAUS, Jules PONCELET, André RIGO, Bernard SACRE, Philippe THISE, Joëlle VANDERSTEEN, Vincent VAN GEEL, Luc VIATOUR, Lidvine WEBER

- Excusés : 7 personnes : Christophe BANDOROWICZ, Anne DE SMET, Cédric de CHANGY, Marie de CHANGY, Murielle DELCOURT, Christelle FURLAN, Eric HAUTPHENNE, Manon LECOCC

Présences :

- Pour la Commune : Isabelle EBROIN, ADL, Agent-relais de l'opération
- Pour S&A : Jérémie DUPON, Damien TITART
- Pour la FRW : Mathilde PAUQUE, Marc VAN DEN BROECK, Agents de développement

Ordre du Jour :

- Débriefing des GT
- Objectifs de la réunion
- Présentation des projets et discussions
- Prochaines étapes

La présentation utilisée lors de la réunion est consultable via le lien : <https://goo.gl/R72tEr>

Accueil des participants

Le Président, M. Bollinger, accueille les participants en les remerciant pour leur investissement et leur créativité tout au long de cette première année. Pour célébrer ce dernier moment avant la pause estivale, les participants sont invités à prendre un rafraîchissement et une collation.

Cette réunion va permettre de définir une liste de projets restreinte qui seront détaillés par le bureau d'étude durant les mois de Juillet et d'Août, et si nécessaire, approfondis en CLDR.

M. Bollinger annonce également avec regret que la collaboration avec le bureau d'étude Survey & Aménagement sera interrompue à partir du mois de juillet. Tant la Commune que Survey & Aménagement recherchent des solutions pour que la dynamique de la CLDR ne patisse pas de cette situation. Il remercie Damien et Jérémie pour l'agréable collaboration et la qualité du travail fourni, et leur souhaite beaucoup de succès dans les nouvelles voies qu'ils ont choisies.

1. Débriefing des GT

Les comptes rendus des différents GT sont approuvés et seront placés sur le site internet communal.

La participation de la CLDR aux différents GT a été tout à fait satisfaisante, et les propositions nombreuses puisque pas moins de 175 idées ont été émises et soumises à l'analyse du bureau d'études. Lors de chaque séance, 12 à 16 idées ont été détaillées et approfondies. Par souci d'exhaustivité, le bureau d'étude a décidé de prendre en compte l'ensemble des projets et de les intégrer à sa propre proposition.

Les propositions de la CLDR ont été soumises au Collège communal et au Comité de Suivi qui ont préféré écarter certains projets, mais en ont également proposé de nouveaux qui seront présentés par Jérémie.

Projets écartés par le Collège:

- Accorder des subsides aux entreprises ou indépendants qui s'installeraient sur le territoire communal : ce n'est pas la volonté du Collège d'opérer des discriminations en fonctions des publics et de faire porter par la collectivité le soutien aux activités économiques
- Réalisation d'un étang de baignade : le projet est très difficile à mettre en œuvre, tant financièrement qu'humainement. Le Collège ne souhaite pas non plus devoir assumer toutes les implications en termes de sécurité
- Agrandissement du local Patro : ce local n'est pas propriété communale. Il ne sera donc pas finançable dans le cadre du PCDR

Projets écartés par le Comité de Suivi:

- Installation d'une unité de bio méthanisation : ce projet est à la fois très couteux et demande des investissements humains importants. Le comité de suivi préfère

concentrer ses ressources sur des projets plus en phases avec les attentes exprimées par les citoyens

- Aménagement de la drève d'Envoz : le projet est pour ainsi dire finalisé et son inscription dans le PCDR n'apportera rien de plus.

Ces choix ne font pas débat au sein de la CLDR.

2. Objectifs de la soirée

Mathilde Pauqué explique que le but de la soirée est d'arrêter, sur base d'une proposition faite par le bureau d'étude, une liste restreinte de projets qui pourrait constituer les futures fiches projets du PCDR.

Cette proposition se base donc à la fois sur la stratégie adoptée par la CLDR, et sur les différentes idées émises lors des GT. Sauf remise en cause expresse par les membres de la CLDR, il seront détaillés durant les vacances par le futur bureau d'étude qui proposera à la rentrée un « catalogue de projets » reprenant leur description et justification par rapport à la stratégie, ainsi qu'un nombre d'informations telles que le porteur de projet pressenti, le coût, la localisation, la possibilité d'obtenir des financements...

La CLDR aura l'occasion de s'appropriier le document et d'éventuellement y apporter les amendements nécessaires pour que ce catalogue soit compris et partagé par tous. Si nécessaire, des Groupes de Travail seront organisés pour compléter certaines fiches.

Ce catalogue servira de base de travail à la priorisation, en d'autres termes, la planification dans le temps des différents projets. Il est donc normal que les projets ne soient actuellement pas très détaillés. Cette étape suivra la priorisation.

Lors de cette séance, les membres devront s'assurer que le projet proposé par le bureau d'études correspond bien à ce qui a été discuté en GT, s'ils y étaient présents, ou tout du moins s'assurer que la formulation ne prête pas à confusion, mais si le projet doit encore être construit.

C'est également le moment de s'assurer que rien d'important n'a été oublié pour répondre à la stratégie de la CLDR.

Mathilde remet aux participants un carton double face leur permettant d'exprimer leur accord (face verte) ou de demander des précisions et explications par rapport au projet présenté (face rouge).



3. Présentation des projets et discussions

F1 – Valorisation et amélioration de la visibilité des produits locaux au travers d'une identité propre

Réactions :

- Le projet prévoit un point de distribution au Moulin de Ferrières. Bien que trois points soient déjà présentant à Héron et à Couthuin (Point ferme, Li noû cortî et A la mode de chez nous), les participants rappellent qu'ils souhaitent que les produits locaux soient également distribués dans les autres villages
- Il sera important de définir ce qu'est un produit local, ce qui ne doit pas spécialement impliquer que celui-ci soit bio. L'idée serait plutôt l'adoption d'une charte de qualité qui serait cosignée par les producteurs.
- Le périmètre pourrait être plus large que la commune de Héron : pourquoi pas le territoire du Parc Naturel ?

F2 – Développement du projet de maraîchage porté par le CPAS

Réactions :

- Les participants souhaitent que ce projet soit intitulé de manière plus large : « Développement d'un projet de maraîchage ». En effet, si le projet du CPAS est soutenu par la CLDR qui estime que des synergies devront être développées pour éviter une concurrence inutile sur le territoire communal, l'apport potentiel de l'ODR n'est pas encore très concret. Les membres préfèrent donc garder des portes ouvertes concernant la description du projet.

F3 – Création d'un atelier rural – bâtiment relais

Réactions :

- Puisqu'il est possible à l'occupant de l'atelier rural de racheter le bâtiment, un participant indique qu'il sera important de s'assurer que le permis d'exploiter soit renouvelé également, même si entretemps de nouvelles habitations se sont installées à proximité.
- Cet atelier rural pourrait également servir pour une entreprise agricole

F4 – Création d'une centrale de repassage

F5 – Création d'une infrastructure d'accueil pour les personnes âgées

Réactions :

- On a utilisé sciemment le terme d'infrastructure d'accueil, car on ne peut présumer actuellement de ce qui sera réellement mis en place.
- Le besoin en places d'accueil en milieu rural a récemment été souligné par le Ministre wallon : on peut espérer qu'à moyen terme, des subsides soient disponibles pour créer de nouvelles maisons de repos

- Les membres insistent sur la volonté de créer de la mixité des âges autour de cette future infrastructure.

F6 – Elaboration d’une stratégie et développement identitaire et touristique de l’entité – Marketing territorial

Réactions :

- Ces actions sont menées à l’échelle du Parc, cela représente un argument touristique important pour la commune et la volonté ici est de développer une identité propre.
- L’un des participants propose que la CLDR s’investisse également dans la recherche de subsides pour la commune quand cela le nécessitera.

F7 – Réalisation d’un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et sécurisation de celle-ci

Réactions :

- L’un des participants attire l’attention de la CLDR sur la nécessité de bien définir ce qui se cache derrière le terme « cheminements doux » (des trottoirs, pistes cyclables, zones partagées, ...)

F8 – Création, promotion et amélioration du réseau mode doux

Réactions :

- Une distinction devra être faite entre les aménagements d’usage pour les habitants (liaisons vers les services, ...) et les aménagements plus touristiques.
- Le travail de la CLDR pourrait commencer sur les sentiers à créer et existants

F9 – Sécurisation des villages

F10 – Promotion de la mobilité alternative

F11 – Valorisation du site de l’église de Lavoir

Réactions :

- Le bâtiment est géré par la Fabrique d’Eglise et est en mauvais état, il faudrait ne pas se limiter au site.
 - *Le conseil communal du 29/06/2017 prévoit justement l’approbation d’un cahier des charges pour réaliser les travaux de rénovation de l’Eglise.*

F12 – Création d'une maison de village à Waret-l'Evêque et aménagement des abords

Réactions :

- Pour la mise en valeur de la Burdinale, on avait envisagé de la remettre à jour sur tout son parcours
 - *Le cours de la Burdinale ne suit pas le tracé de la route de la Burdinale, mais est canalisée à travers des propriétés privées. Pour cette raison, cet aspect n'est pas repris dans le projet.*

F13 – Aménagement des abords de la salle Le Plein Vent

Réactions :

- Des aménagements sont déjà prévus et seront votés lors du prochain conseil communal; par contre la salle a également besoin d'un réaménagement. Suggestion : aménagement de la salle Le Plein Vent et de ses abords.
- Inclut-on dans ces aménagements la salle des Galopins ?
 - *Cet aspect n'est pas prévu dans la fiche. Des travaux d'insonorisation vont toutefois être entrepris d'ici peu.*
- Un participant regrette que la dimension culturelle n'apparaisse que très peu dans les projets proposés.
 - *Bien que systématiquement proposée lors des consultations, cette thématique n'a pas été relevée par les habitants ou les membres de la CLDR.*

F14 – Aménagement de la Place Fayat à Lavoir

Réactions :

- Il sera important d'inclure tous les aspects liés à la sécurité et à la traversée de la nationale par les enfants.
 - *Pour éviter de bloquer le projet, ces aspects ont été inclus dans la fiche 7.*
- Ce projet était déjà inscrit dans le précédent PCDR. N'est-il pas utile de repartir du projet existant.
 - *Ce projet incluait les deux côtés de la nationale, contrairement à celui-ci. Il est certainement intéressant d'analyser ce qui avait été proposé à l'époque et voir ce qui correspond encore aux attentes actuelles.*

F15 – Acquisition et aménagement du bois de Ferrières

F16 – Installation d'un skate park de plein air (lot 0)

Réactions :

- Si le projet est installé comme prévu à l'arrière de la salle Le Plein Vent, il faudra en premier lieu négocier avec l'asbl propriétaire des lieux.

F17 – Adoption d’une plateforme d’aides, d’échanges et de services intergénérationnels

- Que se passe-t-il pour les personnes qui ne sont pas connectées ?
 - *Il s’agit effectivement d’une plateforme digitale, telle que l’ont proposé les membres de la CLDR. Le but de cette plateforme est néanmoins que les actions et services proposés ne soient pas virtuels. Il faudra effectivement réfléchir à la manière d’inclure les personnes qui ne sont pas sur internet.*

F18 – Promotion et valorisation du monde agricole et ses acteurs

F19 – Utilisation des églises à des fins socio-culturelles

F20 – Diffusion des informations concernant l’offre en termes de solidarité sociale

Réactions :

- Ce projet reprendra également des informations concernant les Alzheimer café comme demandé par un participant pour la F5.
- Quelle est la différence entre ce projet et le F17 ?
 - *Ce projet est de type purement descendant, tandis que la F17 vivra grâce au dynamisme qu’insuffleront les participants.*

F21 – Aménagement de la salle communale de Héron

F22 – Création et aménagement de logements tremplin

Réactions :

- On avait également envisagé des projets intergénérationnels ; a-t-on écarté l’idée ?
 - *Le logement tremplin est plutôt destiné à des jeunes, jeunes ménages ou ménages monoparentaux. On estime répondre aux besoins spécifiques des seniors avec la fiche 5. Cependant, rien n’empêche que les deux soient physiquement proches et que des liens intergénérationnels y soient favorisés.*

F23 – Création d’un Programme Communal de Développement de la nature

Réactions :

- On parle de couloirs écologiques : comment le PCDN va-t-il intervenir sur les terrains privés ?
 - *Une des premières réalisations du PCDN sera de réaliser une étude du réseau écologique qui définira les zones centrales, les zones d’intérêt ou à restaurer et les liens entre ces zones qu’on appelle couloirs écologiques.*
 - *En ce qui concerne les actions, le PCDN pourra intervenir sur le terrain public, faire de la sensibilisation auprès des différents publics, et collaborer avec des propriétaires privés, uniquement si ces derniers sont volontaires. En aucun cas le PCDN ne pourra intervenir d’autorité sur du patrimoine privé.*
- Est-ce que le PCDN fait aussi des recommandations sur le paysage ?

- *Cette thématique est portée par le Parc Naturel. Des liens seront bien sûr établis avec le Parc, mais a priori le PCDN se focalisera sur les aspects nature.*
- On n'est jamais informé des actions menées par le Parc.
 - *Comme la CLDR, le PCDN est une commission citoyenne qui a tout intérêt à faire connaître ses activités. Un large plan de communication sera certainement prévu. Et le meilleur moyen d'être informé est encore d'y participer.*
- Est-ce que le PCDN traitera également la problématique de l'égouttage.
 - *Le PCDN pourra, s'il le souhaite, fournir des informations sur la gestion de l'eau ou du lagunage individuel. L'égouttage proprement dit, par contre, est de la responsabilité de la Région wallonne.*

F24 – Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel de l'entité

Projets proposés par le comité de suivi

F25 – Aménagement d'une salle polyvalente au Moulin de Ferrières

F26 – Création d'une plaine de jeux et aménagement des abords du moulin de Ferrières

Réactions :

- Il n'est pas certain que ce projet bénéficie aux enfants de Lavoir dont les parents n'accepteront pas qu'ils se rendent au moulin.
 - *Avant de décider où cette plaine de jeux doit être placée, il sera effectivement important de consulter les parents d'enfants pour connaître leurs desiderata. Ce projet répond cependant aux craintes formulées concernant la proximité de la Nationale lors de l'aménagement de la place Fayat.*

F27 – Actions de sensibilisation aux réductions d'énergies

4. Prochaines étapes

Comme indiqué en début de réunion, le nouveau bureau d'étude, après avoir pris connaissance du travail déjà réalisé, aura pour mission de réaliser un catalogue de projets qui servira de base à la CLDR pour la priorisation qui pourrait avoir lieu en novembre.

D'ici là, une visite d'une commune ayant déjà mené une ODR sera organisée un samedi de septembre ou d'octobre. Les participants sont amenés à exprimer par écrit le type de projets qu'ils souhaiteraient découvrir.

Les demandes tournent principalement autour des réseaux de mobilité douce, d'actions nature menées par un PCDN, de création de logements tremplins, de salles de village ou de mise en place d'actions d'entraide et d'échanges.

Les agents de la FRW reviendront début septembre avec une proposition permettant de répondre au maximum à ces attentes.

Lots 0

La liste de projets comprend également un certain nombre de projets qui pourraient immédiatement débiter car ils dépendent plus du dynamisme de la CLDR que de l'obtention de subsides. On les appelle des Lots 0. Les participants sont également amenés à exprimer individuellement par écrit les projets dans lesquels ils se sentent prêts à s'investir personnellement.

Voici le résultat de leurs choix, par ordre décroissant :

- Définition d'un réseau mode doux et organisation d'événements pour l'inauguration de sentiers
- Mise en place d'un groupe Patrimoine
- Mise en place d'un groupe Nature, ou d'un PCDN
- Organisation d'actions promouvant la mobilité douce
- Participation à la réalisation d'événements permettant le développement touristique de la commune
- Adoption d'une plateforme d'échange...
- Valorisation du monde agricole et actions de sensibilisation aux réductions d'énergie

Les agents de la FRW analyseront avec la commune si un ou plusieurs projets peuvent être entamés dès le mois de septembre.

La séance se termine vers 22h15 par un moment de convivialité.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Mathilde Pauqué,
Marc Van den Broeck

Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

Aucun participant n'a rempli le formulaire

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Mathilde Pauqué ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.20 ou par courriel : m.pauque@frw.be ou m.vandenbroeck@frw.be ou Isabelle Ebroin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou isabelle.ebroin@heron.be